



BUDGET 2017

CHERS CONCITOYENS,

C'est avec fierté, qu'au nom du conseil municipal, je vous présente le fruit de notre travail rigoureux : le budget 2017 de la Ville de Candiac. Celui-ci a été adopté lors d'une séance spéciale le 5 décembre dernier. Il s'établit à 42 481 800 \$, une augmentation de 1 182 700 \$ comparativement à 2016.

Cette augmentation découle en partie de notre engagement à offrir aux Candiacois un milieu de vie de qualité supérieure et au maintien de ces services de haut niveau. Également, le vent de fraîcheur que constitue l'implantation de deux développements résidentiels majeurs nécessite la bonification de nos ressources, humaines et matérielles. En outre, nous ne pouvons passer sous silence les différentes quotes-parts versées à des organisations comme la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie, la Régie intermunicipale de police Roussillon et le CIT Le Richelain. À elles seules, ces quotes-parts représentent 21% du budget.



TAXES ET TARIFS

Tel qu'établi par le rôle triennal d'évaluations foncières 2016, 2017 et 2018, l'évaluation moyenne d'une maison est de 398 700 \$. De fait, l'augmentation des taxes et tarifs pour un immeuble résidentiel de valeur moyenne est de 1,9 %.

Année après année, en dépit d'un contexte évolutif, notre engagement demeure inébranlable : offrir la meilleure qualité de services à nos citoyens, tout en respectant leur capacité de payer. À titre d'exemple, nous poursuivons la bonification de l'offre du transport collectif. Avec une augmentation de 19 % du taux d'achalandage à Candiac, nous avons la preuve incontestable que ce service est approprié.

DÉVELOPPEMENT, UN RÉVEIL ENTHOUSIASMANT

Ne remarquez-vous pas l'effervescence qui anime la ville depuis quelques mois? Candiac a repris son rythme de développement et la cadence s'avère vivifiante. Le chantier du Square Candiac, avec la résidence Chartwell Le Montcalm, évolue à une vitesse effrénée. À la suite de nombreuses démarches avec différents partenaires, la phase de planification du TOD de la gare tire à sa fin : le projet va finalement démarrer! Avec la venue de celui-ci ainsi que celle du complexe pour retraités Sevä, nous avons bon espoir que le Carrefour Candiac connaîtra l'essor que nous lui prévoyions. Ainsi, nous pourrons procéder au prolongement du boulevard de Sardaigne et à l'ajout de la bretelle de l'autoroute 15.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Afin de poursuivre certains de ses projets, la Ville a sollicité le soutien des paliers gouvernementaux. La construction d'un centre aquatique, par exemple, ne pourrait se concrétiser sans soutien financier. La stabilisation des berges et l'aménagement d'une promenade du littoral au parc André-J.-Côté ainsi que le projet du *Sentier de la découverte* à la rivière de la Tortue font également l'objet de demandes de subventions. Finalement, la construction d'une toiture pour l'amphithéâtre du parc André-J.-Côté pourrait s'inscrire dans un programme d'aide financière attribuée aux municipalités.

Sans les employés municipaux dévoués et impliqués que nous avons le privilège d'avoir, je ne serais pas en mesure de vous présenter ces réalisations et ces grands projets qui font de Candiac une ville exemplaire. Je profite donc de l'occasion pour les remercier sincèrement, cols bleus, cols blancs et cadres, pour leur contribution à la qualité de vie dont nous profitons chaque jour.

En terminant, au nom des membres du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite une année 2017 à la hauteur de vos attentes et de vos désirs.

Le maire,

Normand Dyotte

CHARGE FISCALE MOYENNE 2017

POUR UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL D'UNE VALEUR MOYENNE

BUDGET 2017

BUDGET 2016

ÉVALUATION D'UNE RÉSIDENCE MOYENNE D'UN LOGEMENT

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement	0,6385 \$0,624 \$2 546 \$
Augmentation de la taxe foncière	(2,3 %) 58 \$
COMPENSATIONS ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX RÉSIDENTIELS (MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT)	5
Eau	170 \$170 \$
Eau — piscine	50 \$
Matières résiduelles	
Total des tarifs pour une résidence d'un logement	480 \$480 \$
CHARGE FISCALE MOYENNE	
(pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales)	3 026 \$
AUGMENTATION ANNUELLE	(1,9%) 58 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Le PTI est un plan d'investissement qui met en perspective la réalisation de nouveaux projets d'investissements et qui assure le maintien et la qualité des actifs municipaux. Au cours des trois prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 104 M \$, dont 36 M \$ en 2017. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Par ailleurs, ce programme est un outil de planification qui n'entraîne nullement l'obligation de réaliser les projets énoncés. Chacun devra d'abord être soumis au conseil pour adoption.

POUR 2017, VOICI LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Réfection d'infrastructures

- réfection du boulevard Marie-Victorin entre La Prairie et le boulevard Montcalm Nord
- réfection de l'avenue Galilée
- prolongement de la piste cyclable sur le boulevard Montcalm Nord entre le stationnement incitatif et le boulevard Marie-Victorin
- prolongement du boulevard de Sardaigne

Usine de filtration

■ mise aux normes de l'usine

Parcs et espaces verts

- réaménagement du parc Jason (phase 2)
- construction d'une toiture permanente pour l'amphithéâtre du parc André-J.-Côté

Projets de développement

- PPU (Plan particulier d'urbanisme) Montcalm
- TOD (Transit-oriented Development) de la gare

NOTE

Ce dépliant est un document d'information et, en aucun cas, il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1380, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

BUDGET 2017 est une réalisation du Service des communications et du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2017.

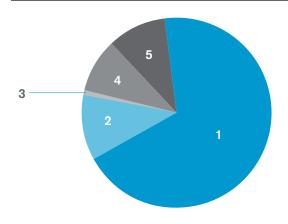
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage: 8 200 copies

www.candiac.ca finances@ville.candiac.qc.ca

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière Taxes sur une autre base	
Total des taxes :	33 626 300 \$ — 79%
3. Paiements tenant lieu de taxes	326 000 \$1%
4. Services rendus aux organismes municipa	ux3 943 100 \$9%
5. Autres revenus	4 586 400 \$11%



Agricole 0,6385 \$ 0,624 \$

TARIFS EAU ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

2017

2016

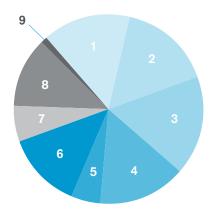
RÉSIDENTIEL

Eau – unifamiliale et condo	170,00 \$	170,00 \$
Eau – multifamiliale	170,00 \$	170,00 \$
Eau – piscine	50,00 \$	50,00 \$
Matières résiduelles	260,00 \$	260,00 \$

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

DÉPENSES

1. Administration générale 6 832 200 \$ 16% 2. Sécurité publique 6 891 800 \$ 16% 3. Transport (travaux publics) 7 497 000 \$ 17% 4. Hygiène du milieu 6 706 700 \$ 15% 5. Aménagement, urbanisme et développement 2 179 500 \$ 5% 6. Loisirs et culture 5 684 700 \$ 13%
Total des services municipaux : 35 791 900 \$ — 82%
7. Service de la dette Frais de financement
Total : 42 481 800 \$ — 100%





RÔLE D'ÉVALUATION... À UN CLIC

Vous pouvez consulter, sur notre site Web, le rôle d'évaluation des résidences de Candiac. Il suffit d'aller sur *Services* en ligne au **candiac.ca** et de cliquer sur *Rôle d'évaluation*.



A WORD FROM THE MAYOR

DEAR FELLOW CITIZENS,

On behalf of the Municipal Council, I am proud to present the result of our hard work: Candiac's 2017 Budget. It was adopted during a special meeting on December 5.

It has been established at \$42,481,800, an increase of \$1,182,700 compared to 2016.

This increase is due in part to our commitment to provide the citizens of Candiac a high-quality living environment and offer first-rate services. Also, the breath of fresh air that is the implementation of two major housing developments requires to upgrade our human and material resources. What's more, we paid various contributions to organizations such as the *Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie*, the *Régie intermunicipale de police Roussillon* and the *CIT Le Richelain*. These contributions, in and of themselves, represent 21% of the budget.

FEES AND TAXES

As established by the 2016, 2017 and 2018 property assessment roll, the average value of a house is \$398,700, and the increase in fees and taxes for a residential building is approximately 1.9%.

Year after year, despite an evolving context, our commitment remains unwavering: provide our citizens the best possible quality of services while taking into account their ability to pay. For example, we will continue to improve our public transit service. The 19% increase in public transit use in Candiac is an unquestionable evidence that this service is appropriate.

DEVELOPMENT: AN EXCITING REVIVAL

Have you noticed the effervescence that has been enlivening the City in the last few months? Candiac has recovered its developmental pace, and this momentum is invigorating. With the implementation of the Chartwell retirement residence at Montcalm, the construction site at Candiac Square is developing at lightning speed.

After several procedures with our different partners, the TOD station's planning stage is drawing to an end: the project will finally start! With this new station and the Sevä retirement complex, we are confident that *Carrefour Candiac* will experience the growth we anticipated for the project. We will then proceed to the extension of boulevard de Sardaigne and the addition of a ramp on highway 15.

GRANT APPLICATIONS

In order to pursue some of its projects, the City has requested support from all levels of government. The construction of an aquatic centre, for example, could not be achieved without financial support. The bank stabilization, the development of a coastal path at André-J.-Côté Park as well as the *Sentier de la découverte* project at the *rivière de la Tortue* are also subject to grant applications. Finally, the construction of a roof for André-J.-Côté Park's amphitheater could be included in a financial assistance program designed for municipalities.

We are privileged to have dedicated and involved municipal employees, and without them, I wouldn't be able to present these achievements and the major projects that make Candiac an exemplary city. I would like to take this opportunity to sincerely thank the blue-collar and white-collar workers as well as the executives for their contribution to the quality of life we enjoy every day.

In closing, on behalf of the Municipal Council members and myself, I wish you a year 2017 at the height of your expectations and desires.

Sincerely,

Mayor Normand Dyotte

INFORMATIONS À RETENIR

QUAND DOIS-JE PAYER MES TAXES?

Pour un compte de taxes de 300 \$ ou moins

• Un seul versement : 16 février 2017

Pour un compte de taxes de 301 \$ et plus

1er versement : le 16 février 2017
2e versement : le 15 juin 2017*

* Il n'y aura pas de rappel pour le 2° versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2° paiement de taxe ou de joindre au 1° paiement un chèque postdaté pour le 2° versement.

COMMENT PUIS-JE PAYER MES TAXES?

Par votre institution bancaire

Au comptoir, au guichet automatique ou via leur site Internet. Pour chaque paiement, vous devez inscrire votre numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

Par la poste

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à : Ville de Candiac a/s Service des finances 100, boulevard Montcalm Nord Candiac, J5R 3L8

En personne

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h) Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h 00

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier, située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Par votre créancier hypothécaire

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

QUE FAIRE SI J'AI DÉJÀ VENDU MA PROPRIÉTÉ ?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2016, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

MES TAXES SONT-ELLES DÉDUCTIBLES D'IMPÔT?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxe ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration d'impôt puisqu'aucun reçu ne sera émis.

